



Audrey Dufeu-Schubert
députée de Loire-Atlantique

© Françoise Stjepovic

Comment changer l'image des personnes âgées dans la société ?

Députée de Loire-Atlantique, Audrey Dufeu-Schubert a remis, le 12 décembre dernier au Premier ministre, un rapport visant à lutter contre l'âgisme. Elle revient sur les contours de ce document et les nombreux enjeux de cette question pour la cohésion sociale de notre pays.

Quelles sont les raisons qui ont motivé la réalisation de ce rapport ?

Audrey Dufeu-Schubert : Il y a un peu plus d'un an, au moment de la crise des gilets jaunes, je m'étais aperçue des fractures entre les générations. J'avais pu notamment constater, en rencontrant les habitants de ma circonscription, que les jeunes critiquaient bien souvent les personnes âgées pour la situation, favorable à leurs yeux, dont elles bénéficiaient. De leur côté, les aînés considéraient que le rapport au travail des jeunes était bien souvent discutable. Au-delà de cette défiance entre les générations, la crise des Ehpad du mois de mars dernier a donné une image de personnes âgées assez peu valorisante. Tous ces constats m'ont conduit à écrire

au gouvernement pour rappeler la nécessité de mener une réflexion sur le sujet. Cette mission m'a été confiée au mois printemps dernier.

Union Sociale : Vous soulignez que l'âgisme est encore très présent dans la société française. Comment le définir ?

Audrey Dufeu-Schubert : Ce terme vient des États-Unis et désigne toutes les discriminations dont peut être victime une personne en raison de son âge, qu'il soit faible ou élevé. Les jeunes peuvent être également victimes de discrimination mais le sens utilisé pour le terme « âgisme » fait plus souvent écho aux discriminations à l'égard des plus vieux et c'est le sens retenu dans ce rapport.

Union Sociale : Comment se décline ce phénomène aujourd'hui, avec quelles conséquences ?

Audrey Dufeu-Schubert : Je cite une étude dans mon rapport qui souligne qu'une personne qui subit l'âgisme, vit sept ans de moins qu'une personne qui n'est pas atteinte par ce type de discriminations. On voit bien que les effets de ce phénomène ne sont pas neutres. Ces inégalités peuvent se manifester de mille manières, comme celle de ne plus pouvoir souscrire à un emprunt à partir d'un certain âge, de ne pas accéder à un logement locatif ou encore ne pas pouvoir bénéficier de certaines assurances. Il est proprement scandaleux que dès lors que l'on n'est plus actif, on soit considéré comme inutile et que l'on soit amputé de

certaines de ses droits. Au-delà de la question de la justice sociale, l'âgisme a de profondes conséquences sur notre cohésion sociale, puisqu'il conduit à ce qu'une part de la population, qui devrait augmenter dans les prochaines décennies, soit exclue de ses droits et moins en capacité d'exprimer sa citoyenneté. Il convient donc de mener plusieurs actions pour revaloriser l'image des aînés dans notre société.

Union Sociale: Justement, quelles sont vos propositions ?

Audrey Dufeu-Schubert: Je souhaite m'appuyer sur trois leviers. Tout d'abord, au niveau de la société tout entière, il convient de mener plusieurs actions volontaristes, en s'appuyant notamment sur les médias. Le but est d'arriver à travailler sur les imaginaires pour que les personnes âgées n'apparaissent plus comme une charge, mais bien comme des citoyens comme les autres, susceptibles d'apporter leur pierre à l'édifice. Dans cette optique, il conviendrait par exemple de donner bien plus de visibilité à des événements comme la Semaine Bleue, coordonnée par l'Uniopts depuis de nombreuses années. Il serait par exemple intéressant, comme c'est le cas pour le Téléthon ou encore le Sidaction, de faire de cette Semaine, un vrai événement télévisuel qui aurait un impact sur l'ensemble de la société française. Le deuxième levier concerne l'entourage direct des personnes âgées, notamment les aidants, qu'ils soient professionnels ou non professionnels. Il convient que ces derniers instaurent de nouveaux rapports avec ceux qu'ils accompagnent pour respecter leur choix, en cessant de décider à leur place. Il s'agit bien d'un changement de culture professionnelle qu'il est ici question d'instaurer, notamment dans les établissements. Le dernier levier concerne chacun d'entre nous. Nous devons tous nous préparer au vieillissement, en envisageant celui-ci comme une évolution naturelle et non comme une rupture brutale, en prenant, tout au long de la vie, les dispositions, notamment sur le plan de la santé, pour retarder au maximum

l'arrivée de certains troubles. La Stratégie de prévention de la perte d'autonomie présentée le 16 janvier dernier par Agnès Buzyn prévoit plusieurs mesures pour atteindre cet objectif.

Union Sociale: Des efforts ne méritent-ils pas également d'être réalisés pour redorer le blason de tous ceux qui les accompagnent au quotidien ?

Audrey Dufeu-Schubert: Les Ehpad, ainsi que tous ceux qui y travaillent, ont été trop souvent montrés du doigt dans les médias, alors que leurs missions au service des personnes âgées sont absolument essentielles. Il est évident que cet « Ehpad bashing » contribue à faire de l'avancée en âge, une période négative, forcément subie, durant laquelle on n'a plus le choix. La revalorisation de tous ces métiers du « care » et du « cure » est donc absolument primordiale, à la fois pour redonner à ces professions toute leur attractivité, réinstaurer un lien de confiance avec les familles, mais également offrir une autre image de la vieillesse. Le récent rapport de Myriam El Khomri formule plusieurs proposi-



© Françoise Stjepovic

« Il est proprement scandaleux que dès lors que l'on n'est plus actif, on soit considéré comme inutile et que l'on soit amputé de certains de ses droits. »

tions dans cette optique. Elles devraient être reprises dans la future loi Grand âge et autonomie.

Union sociale: Vous insistez également sur la nécessité de favoriser la citoyenneté des personnes âgées et leur liberté de choisir. Comment atteindre cet objectif, en conciliant les impératifs de protection des plus fragiles avec le respect de leur liberté ?

Audrey Dufeu-Schubert: Les personnes âgées accueillies en Ehpad sont de plus en plus en grande perte d'autonomie ou présentent des troubles cognitifs, ce qui les amène à devoir quitter leur domicile. De manière générale, au domicile comme en ►

Ce que dit le rapport...

Remis le 12 décembre dernier au Premier ministre, le rapport de la députée Audrey Dufeu-Schubert formule de nombreuses propositions pour revaloriser l'image des personnes âgées dans la société. Dans ce document, intitulé « Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme », l'élue propose par exemple que les outils standardisés de type grille d'évaluation Aggir prennent en compte les différentes dimensions du projet de vie des personnes. Cela permettrait de « redonner du sens » et d'éviter « la dépossession de la liberté de choix des personnes âgées par une organisation contrainte et cadrée ». Audrey Dufeu-Schubert souhaite également un plan de transformation des Ehpad, conduit et financé par la Caisse des dépôts, « sous condition que les établissements deviennent des plateformes ou des incubateurs de ressources pour les personnes âgées dans la cité de manière élargie. » Parmi ses nombreuses autres recommandations, elle suggère aussi d'intégrer dans les indicateurs de richesse et de développement durable un *item* lié au bien-être lié à l'avancée en âge, et que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) crée la catégorie d'âge "au-delà de 85 ans". Autant de mesures qui pourraient se retrouver dans la loi Grand âge et autonomie qui devrait être discutée avant l'été.

▷ établissement, la sécurité prévaut sur l'acceptabilité du risque. Dès lors, la tentation est grande de s'inscrire dans une approche de protection au détriment parfois des aspirations des personnes accueillies. Pour sortir de cette impasse, une réflexion collective nationale doit avoir lieu et nous devons redonner une place aux débats éthiques de terrain. C'est pourquoi, je propose dans mon rapport une conférence de consensus sur le risque, où soignants et non soignants pourraient définir un cadre éthique sur cet aspect. L'enjeu est de préserver la liberté de choix et la citoyenneté des personnes âgées. Je propose aussi le développement de « pairs-citoyens » pour permettre aux personnes âgées qui le désirent (au domicile comme en établissement) d'être accompagnées par des personnes non professionnelles de santé dans l'affirmation de leurs choix de vie.

Union sociale: Vous militez pour l'instauration d'une politique de longévité qui dépasse le simple cadre médico-social. Quelles sont vos propositions sur ce sujet?

Audrey Dufeu-Schubert: Il n'est selon moi plus concevable que l'on limite la question du vieillissement au seul secteur médico-social. Une politique de longévité digne de ce nom est forcément interministérielle. La politique de la Ville par

Présentation de la débatteuse

Après des études d'infirmière à Paris, **Audrey Dufeu-Schubert** exerce le métier d'infirmière pendant sept ans en région parisienne. Elle reprend de 2014 à 2016 des études de droit et d'économie de la santé à l'Université Jean Moulin à Lyon. Elle y obtient un Master 2 au sein de l'IFROSS, Institut délivrant des diplômes pour cadres et dirigeants du secteur sanitaire et médico-social. Par la suite, elle dirige un établissement de santé dans la ville de Pontchâteau, se spécialisant notamment dans l'onco-hématologie et la promulgation de soins palliatifs. Audrey Dufeu-Schubert est députée de Loire-Atlantique depuis le mois de juin 2017 et membre de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

exemple se concentre depuis des décennies sur la question de l'emploi et de la jeunesse, mais l'on oublie bien souvent que près de 35 % des habitants de ces quartiers sont des personnes âgées que l'on doit prendre en compte. Au même titre que la transition écologique, l'égalité femmes-hommes ou encore le défi numérique qui dépassent les politiques sectorielles, la transition démographique et les mesures qui vont avec, doivent irriguer l'ensemble des politiques publiques.

Union sociale: Vous souhaitez également créer un institut national prospectif des transitions démographiques et sociétales des vulnérabilités? Dans quel objectif?

Audrey Dufeu-Schubert: Le questionnement du vieillissement de la population française a toujours été abordé comme un problème, jamais comme une opportunité. Résultat, on s'est toujours contenté d'une vision à court terme qui ne prenait pas en compte tous les aspects de la transition démographique en cours. C'est la raison pour laquelle je propose la création d'un institut national prospectif sur le sujet. Celui-ci rassemblerait des acteurs issus d'horizons très divers et serait en capacité, non seulement de réfléchir sur le long terme

à des politiques visant à relever le défi du vieillissement, mais aussi de faire évoluer ces dernières, au regard des attentes des nouvelles générations de personnes âgées.

Union sociale: Quelles seront les suites de ce rapport dans le cadre de la préparation de la future loi Grand âge et autonomie?

Audrey Dufeu-Schubert: La très grande mobilisation du gouvernement sur le dossier des retraites ne permet pas de mettre ce rapport à l'ordre du jour pour le moment, mais je suis en contact permanent avec le cabinet d'Agnès Buzuy pour réfléchir à son intégration dans la loi à venir sur le Grand âge et l'autonomie. C'est la raison pour laquelle, je n'ai pas souhaité que ce document se limite à des constats conceptuels mais se décline en mesures concrètes. J'ai réalisé un tableau de bord pour suivre l'appropriation de mes mesures, tant au niveau législatif que réglementaire. Tout ne se résume pas à une loi. Beaucoup réside dans l'intention politique et dans la maturité de notre société à amorcer ces changements et je crois que nous y sommes! ●

Propos recueillis par
Antoine Janbon



© Françoise Stillepovic

« Les Ehpad, ainsi que tous ceux qui y travaillent, ont été trop souvent montrés du doigt dans les médias, alors que leurs missions au service des personnes âgées sont absolument essentielles »